

#### Communaute d'Agglomération du Grand Besançon

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

### des

### délibérations du Conseil de Communauté

N°délib.: 000044

#### Séance du lundi 26 juin 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à La CCID sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

Etaient présents : Amagney : Jean-Pierre FOSTEL Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessus: Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.2.3) Avanne Aveney: Christian GAGNEPAIN (jusqu'au rapport 2.1), jean-Pierre TAILLARD Besançon: Eric ALAUZET, Denis BAUD (jusqu'au rapport 2.6), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.2.1), Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 9.2), Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 4.7), Abdel GHEZALI (jusqu'au rapport 1.2.4), Michel JOSSE, Loic LABORIE, Lucile LAMY, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.2.5), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Danièle TETU (à partir du rapport 1.1.6), Corinne TISSIER Beure: Philippe CHANEY Boussières: Michel POULET Busy: Philippe SIMONIN Chalezeule: . Raymond REYLE Champagney: Claude VOIDEY Champoux: Norbert DUPREY (représenté par Mme Bernadette PERRIN) Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chaucenne : Bernard VOUGNON Chaudefontaine : Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) Chemaudin : Jean-Yves RENOU Deluz : Yves TARDIEU Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN Francis: Françoise GILLET, Claude PREIONI Grandfontaine: Jean JOURDAIN La Chevillotte: Jean PIQUARD La Vèze: Philippe CHANAU Mamirolle: Jacques-Henry BAUER (jusqu'au rapport 1.1.6) Marchaux: Bernard BECOULET Mazerolles le Salin: Daniel PARIS Miserey Salines: Denis JOLY (jusqu'au rapport 2.1) Montfaucon: Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre : Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX (à partir du rapport 1.1.2) Novillars : Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE Pugey : Marie-Noëlle CAMBIER Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE Routelle: Claude SIMONIN (représenté par M. Pierre DAGON LARTOT) Saône: Bernard GUYON Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU (représentée par Mme Christine MESNIER) Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Jacques SIFFERLIN Torpes: Denis JACQUIN (représenté par M. Gérard PIERLOT) Vaire Arcier: Patrick RACINE Vaux les Prés: Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.6)

Etaient absents: Auxon-Dessous: Jacques THIEBAUT Auxon-Dessus: Michel BITTARD Besançon: Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Paulette GUINCHARD, Sylvie JEANNIN, Sébastien MAIRE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Frédérique MOZER, Jocelyne GIROL, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Nicole WEINMAN Beure: Pierre JACQUET Boussières: Bertrand ASTRIC Braillans: Alain BLESSEMAILLE Chaleze: Josseline SEITZ Chatillon le Duc: Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX Chemaudin: Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête: Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST Fontain: Jean-Paul DILLSCHNEIDER Gennes: Gabriel JANNIN Grandfontaine: Richard SALA Larnod: Martine BERGIER Le Gratteris: Nicole JANNIN Mamirolle: Dominique MAILLOT Miserey Salines: Marcel FELT Morre: Jean-Michel CAYUELA Osselle: Jacques MENIGOZ Pelousey: Jacques TERVEL, Annick CHARPY Pirey: Claude BARTHOD-MALAT Saône: Christelle PETITJEAN Thise: Claude BULLY Thoraise: Jean-Paul MICHAUD Vaire le Petit: Jean-François THIEBAUD Vorges les Pins: Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT

### Procurations de vote :

Mandants: J. Thiebaut, M. Bittard, C. Ballot, T. Beneteau de Laprairie, A. Chauvet, R. Chavin-Simonot, J-C Chevailler, Y-M Dahoui, J-J Demonet, F. Fellmann, D. Gendraud (à partir du rapport 5.1), P. Guinchard, S. Jeannin, S. Maire, F. Monneur (jusqu'au rapport 1.2.4), D. Tetu (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Jacquet, B. Astric, J. Seitz, J-P Dillschneider, J-H Bauer (à partir du rapport 1.1.7), D. Joly (à partir du rapport 2.2), J-M Cayuela, C. Barthod-Malat

Mandataires: J. Canal, S. Rutkowsky, B. Cypriani, P. Bontemps, E. Alauzet, M-O Crabbe-Diawara, J-L Fousseret, E. Dumont, J-C Roy, B. Falcinella, C. Tissier (à partir du rapport 5.1), D. Poissenot, A. Ghezali, F. Presse, D. Baud (jusqu'au rapport 1.2.4), L. Lamy (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Chaney, M. Poulet, G. Baulieu, A. Avis, J-P Martin (à partir du rapport 1.1.7), A. Baverel (à partir du rapport 2.2), G. Vallet, R. Stepourjine

**Objet: Demande de subvention du SIVU SAGES** 

30/06/2006

Compte-rendu ordre du jour :000044

### Demande de subvention du SIVU SAGES

### Rapporteur: Jean-Yves PRALON, Vice-Président

Inscription budgétaire			
BP 2006	Montant BP 2006	: 76 000 €	
Imputation:	Montant de l'opération	: 76 000 €	
	Solde après cette opération	n: 0€	

#### I. Contexte

Le SIVU SAGES (Syndicat pour l'Aménagement et la Gestion des Equipements Sportifs de football créé entre les quatre Communes de Gennes, Montfaucon, Morre, La Vèze) a déposé à l'automne 2004 une demande d'intention auprès de la CAGB, portant sur le financement de la reconstruction de son complexe sportif de football (terrain + vestiaires) situé actuellement sur la Commune de Gennes.

Cette délocalisation est demandée par l'Etat en raison de sa proximité avec le site de stockage d'hydrocarbures classé site SEVESO.

La Commission 9 en charge de l'instruction du dossier a demandé des précisions au SIVU SAGES (dossier technique, plan de financement détaillé, engagement d'une concertation au niveau du secteur plateau) qui lui ont été apportées courant 2005 et début 2006.

## II. Description du projet

#### Localisation:

Concernant la localisation : la Commune de Gennes met à disposition du SIVU un nouveau terrain.

#### Concertation au niveau du secteur :

Le SIVU a confirmé sa volonté d'ouverture de son équipement, au niveau du secteur plateau (au delà des 4 Communes membres du SIVU) :

« Compte tenu de son caractère intercommunal le choix et la qualité du futur terrain s'est porté sur un revêtement synthétique ; ainsi son utilisation à plus grande échelle permettra aux autres clubs du plateau, si le besoin s'en fait sentir, de pouvoir bénéficier d'espace de jeu selon des modalités contractuelles à définir » (délibération du SIVU en date du 11/02/05).

### Calendrier:

Travaux de juin à décembre 2006

# Coût:

Le coût prévisionnel du projet de construction du nouveau complexe (terrain en synthétique + vestiaires) se monte à 1 151 609 € HT (1 377 324. 36 € TTC).

Compte-rendu ordre du jour :000044

## Financement:

Cf. Plan de financement ci-après.

Délibération du lundi 26 juin 2006 Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besancon

Dépenses HT		Recettes HT	
Aménagement du terrain	659 834 €	Etat (DGE)	600 000 €
(comprenant également			
l'aménagement PK et rue de la Vierge)			
Fourniture et pose de l'éclairage	84 058 €	Conseil Général :	
Enfouissement ligne Moyenne Tension	23 911 €	terrain <sup>†</sup>	115 000 €
Construction de vestiaires	304 900 €	vestiaires <sup>2</sup>	18 400 €
Honoraires DDE	20 904 €	éclairage <sup>3</sup>	18 400 €
Honoraires architecte (LHOMMEE)	30 000 €	enfouissement ligne moyenne tension⁴	9 564 €
Honoraires coordination SPS (CORNELOUP)	2 700 €	CAGB <sup>5</sup>	76 000 €
Honoraires CT vestiaires (APAVE)	2 744 €	Pétroplus	160 000 €
Honoraires contrôle laboratoire (LABOSPORTS)	10 000 €	Autofinancement 6	154 245 €
Frais divers (publicité, notaire, géomètre)	12 558 €		
TOTAL	1 151 609 €	TOTAL	151609€

#### Détail:

- ¹: dépenses plafonnées à 500 000 € \* 23%
- <sup>2</sup>: dépenses plafonnées à 80 000 € \* 23%
- <sup>3</sup>: dépenses plafonnées à 80 000 € \* 23%
- 4: subvention SYDED 23 911 € \* 40%
- 5: aide communautaire de 10% plafonnée à 76 000 €
- 6: dont Fonds Aide d'Investissement de la FFF : 25 000 €

## III. Attribution d'une subvention par la CAGB

Au regard des critères du fonds d'aides aux équipements de secteur de la CAGB (équipement de rayonnement intercommunal, équipement innovant, financement intercommunal, ouverture à tous, dimension pédagogique), ce projet apparaît éligible.

Il s'inscrit d'ailleurs dans la continuité des projets soutenus par la CAGB en 2002 dans ce cadre de ce fonds d'aide (terrain synthétique de la Malcombe de la ville de Besançon et terrain synthétique du SIVU de Roche-Novillars), à hauteur d'un montant chacun de 76 000 €.

La règle applicable arrêtée étant d'accorder une aide à hauteur de 10% du montant HT de l'équipement plafonné à 76 000 €.

Il est donc proposé d'accorder une aide de 76 000 € au SIVU SAGES pour la réalisation de ce nouveau complexe de foot intercommunal.

Compte-rendu ordre du jour :000044

La somme de 76 000 € a été inscrite au budget général culture et sport 2006.

# MM. CONTOZ, VERNET, VALLET et CHANAU ne prennent pas part au vote.

# A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la participation de la CAGB à hauteur de 76 000 € au projet de construction par le SIVU SAGES d'un stade de foot synthétique à Gennes,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention à intervenir avec le SIVU SAGES pour le versement de cette subvention, ainsi que toutes pièces administratives s'y rapportant.

Compte-rendu ordre du jour :000044

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 88
Contre: 0
Abstention: 0

PREFECTURE DU DOUBS
DOLE 1 REÇU LE
7 JUIL. 2006